

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023								
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		3 EF dont 0 DGS	2 DGAS : 2 H	1 DGST : 1 H	0 Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F			
(B) N° de département :		2			(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)		(F) Primo-nominations année 2023	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
Communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère	EPCI	DGS			DGS			
		DGAS	2		DGAS	1		
		DGST	1		DGST			
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet			
		Total par sexe	3	0	Total par sexe en 2023	1	0	
Ne remplir que les cases colorées *La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées					(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)			
					Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	
					DGS			
					DGAS	1		
					DGST	1		
					Expert de haut niveau- Directeur de projet			
					Total par sexe années antérieures	2	0	
					(H = F + G) Total primo par sexe	3	0	
					(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023			
Au titre du 1 ^{er} cycle	(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 ^{ème} cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)							
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0						
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant					
Au titre du 2 ^{ème} cycle	Contribution due							
	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0						
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant					
Contribution due								

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.